

Communiqué de presse

Evry, le 3 juillet 2017

La CCI Essonne s'engage dans le projet Usine du Futur !



Réunis en Assemblée générale le 26 juin 2017, **les membres de la CCI Essonne s'engagent dans le projet Usine du futur !**

Considérant l'enjeu majeur du projet en matière d'apprentissage et sa capacité à attirer les jeunes vers les métiers industriels dont ont besoin les grandes entreprises (Safran, Airbus..) du territoire, la **CCI Essonne** a décidé d'apporter son soutien et de donner tout pouvoir à son Président et à ses représentants au sein de l'AFDM pour accompagner la réalisation de l'Usine du futur sur le site de la Faculté Des Métiers de l'Essonne à Bondoufle.

En ce sens, la **CCI Essonne a fait acte de candidature pour être membre du Consortium**. A ce titre, elle apportera **une subvention spécifique à l'AFDM, porteuse du projet Usine du futur**.

Safran, AFORP, GIM, Fives maintenance, AFPA, GIFAS et l'AFDM se sont engagés le 6 juillet 2016 dans ce **projet de « Plateforme de formation à la mécanique industrielle de demain » ou « Usine du futur 4.0 »**. Ils ont été rejoints progressivement par quelques grands acteurs privés (Adecco, Astech...) et publics avec au premier plan, l'Etat puis le Conseil régional d'Ile-de-France et l'agglomération Grand Paris Sud. Au total, le montant de l'investissement est évalué à 8,5 millions d'euros.

En cohérence avec la convention de partenariat au service des entreprises, de la formation et de l'emploi **signée par les CCI d'IDF et la Région** en mars 2017 (formation de 3000 apprentis supplémentaires à l'horizon 2021), le projet Usine du futur doit permettre, à terme, d'atteindre **4 objectifs majeurs pour le territoire :**

- ✓ Proposer sur le sud francilien un plateau de formation (initiale et continue) innovant et centré sur les métiers de l'usinage et la mécanique industrielle de demain
- ✓ Répondre aux besoins de recrutement des entreprises (TPE, PME, grands groupes) sur les métiers de l'usinage et de la mécanique
- ✓ Renforcer l'attractivité des métiers industriels, notamment auprès des jeunes
- ✓ Permettre aux salariés en poste d'acquérir de nouvelles compétences.

L'ouverture du centre de formation est prévue d'ici la fin 2018. Il permettra **chaque année la formation initiale de 100 apprentis et la formation continue de 300 salariés**. Des passerelles avec les établissements scolaires (collèges et lycées) seront créées afin de sensibiliser et attirer les jeunes vers ces métiers industriels dont le territoire et les entreprises ont tant besoin.